

ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS

CHAIRE PARTENARIALE INNOVANTE

Jean Philippe Charbonier - les jardins du coron



« Comment l'existence d'une mine en un lieu donné a provoqué une accélération de l'histoire. Suscité des migrations et sédimenté une culture, stimulé les sciences et la technique, aménagé le territoire, mobilisé le droit, l'économie, l'urbanisme, créé une sociabilité, engendré un langage. Dès lors, la mine s'érige en lieu politique. » - Maylis de Kerangal, Kiruna. Ed La contre allée. 2019



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille



Cette chaire partenariale tire son originalité d'un territoire singulier déterminé par son sous-sol. En effet, la géologie et le processus d'exploitation du charbon ont littéralement façonné durant deux siècles ce site singulier de 1,2 millions d'habitants et 250 communes, qui s'étire sur cent vingt kilomètres, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre d'un paysage culturel évolutif et vivant. « Territoire à enjeux » tel que défini par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, point de départ de cette chaire, fait écho à une multitude de situations post-minières en France et dans le monde aux caractéristiques similaires en termes de qualité patrimoniale associée à des formes de précarité environnementale, sociale, économique. L'urgence de la situation peut être lue à travers l'engagement de l'État pour le renouveau du Bassin minier (ERBM) signé en 2017 qui comprend notamment, la réhabilitation de 23 000 logements dans les 10 prochaines années.

Le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais a souvent servi de terrain de travail pour les étudiants de l'école nationale d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), mais depuis 2017, une nouvelle démarche s'est engagée à la fois au plan pédagogique et scientifique (avec notamment l'École des territorialistes de l'Université de Florence).

Les relations tissées avec les acteurs du territoire (Drac, Mission Bassin Minier, des élus, des bailleurs sociaux, des associations d'habitants, l'Université des Compagnons du Tour de France, Hauts de France Arras, l'APES et bien d'autres), ont permis de définir le propos central de cette chaire innovante « acclimater les territoires post-miniers » :

Si dans ces territoires post-miniers, l'architecture et le paysage s'imposent comme une nécessité face à des phénomènes de précarité énergétique, sociale et économique et face à l'urgence écologique, quelles sont les conditions de leur production : modèle économique, relations entre recherche et projet, reterritorialisation des projets, diffusion des outils de conception et de réalisation.

Tout en conservant un focus important sur le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, cette chaire souhaite élargir la question aux situations post-minières françaises et internationales et plus largement, aux situations analogues de territoires populaires en danger, construits autour d'une exploitation de ressources locales. Le numéro spécial des Cahiers de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (CRAUP), intitulé « réparer les territoires post-miniers, approches territorialistes, paysagères, architecturales et artistiques », coordonné par Béatrice Mariolle, Sandra Fiori et Daniela Poli, à paraître au printemps 2020, montrera tout l'intérêt que ce sujet peut susciter à l'échelle internationale.



Photo Aérienne de Loos-en-Gohelle, 1960



Vue Aérienne de la Fosse Marles les Mines, Archives.

ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS

Prenant **le terme climat au sens météorologique, mais également social, écologique et économique**, la chaire partenariale «Acclimater les territoires post-miniers» interroge les outils de conception et les modes de fabrication du projet architectural et paysager dans des situations qui mêlent des enjeux de qualité patrimoniale, de dégradations environnementales, de précarité énergétique, et de fragilités sociales, écologiques et économiques. Mais n'est-ce pas le défi que les architectes et les paysagistes de demain auront à relever, face à l'urgence massive d'une précarité énergétique massive, particulièrement dans les territoires populaires ? On peut même considérer que la survie des architectes dépend de leur capacité à développer une pensée créative et innovante sur ces territoires hérités en développant une approche à



Cités minières, cités jardin - photo d'archive

la fois historique, patrimoniale et prospective. En prenant parti pour une architecture au service d'une idée sociale et économique, au plus près des acteurs locaux et notamment des habitants, cette chaire défend la persistance d'un «art de faire», fondé sur la coexistence et les échanges de savoirs, une sorte d'écologie (Guattari, 1989¹) dans laquelle écologie rime avec environnement, rapports sociaux et subjectivité humaine. Mettant la question créative et expérimentale au centre du propos, la chaire s'appuie sur les trois piliers de l'économie sociale et solidaire énoncés par Patrick Viveret : la résistance créatrice, la vision transformatrice et l'expérimentation anticipatrice.

TROIS AXES D'INNOVATION

La chaire «acclimater les territoires post-miniers» s'organise autour de trois axes d'innovation qui interrogent, le rôle des métiers de la conception (architecture, paysage, urbanisme, sciences de l'ingénieur) dans la transformation des sites patrimoniaux et populaires.

AXE 1 : QUALITÉ PATRIMONIALE ET INNOVATION ARCHITECTURALE FACE À L'ADAPTATION ENVIRONNEMENTALE

Le défi de combiner qualité patrimoniale, innovation architecturale et adaptation environnementale prend un sens encore plus aigu lorsqu'on s'intéresse au bâti existant composé majoritairement de logements sociaux abordables et habités par une population en grande précarité énergétique. En effet, la question patrimoniale, dans le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais a

¹ Félix. Guattari *Les Trois Écologies*. Paris : Éditions Galilée, 1989.

ceci de particulier qu'elle ne peut pas s'envisager sans une dimension sociale et innovante. La nécessité de concilier en permanence la protection d'un patrimoine reconnu pour sa Valeur Universelle et Exceptionnelle avec la prise en compte d'un environnement local (social, économique, environnemental) préoccupant conduit à envisager l'héritage non pas seulement comme un bien commun à préserver, mais comme un véritable outil d'innovation et de résilience territoriale. Cette approche se lit dans la manière d'envisager l'histoire à travers la rénovation des cités minières, la valorisation des paysages, la conservation et la requalification d'éléments emblématiques du patrimoine industriel (anciens cavaliers des mines, terrils et paysages agricoles). La qualité patrimoniale de ces éléments, souvent mal reconnue par les acteurs du territoire, peut contribuer tout à la fois à la mémoire des lieux, mais également au développement de nouveaux usages et de nouvelles représentations prospectives du territoire.



Corons de Bruay en Artois, 1920 - photo d'archive

AXE 2 : PROJET TERRITORIALISTE

Dans ces paysages dévastés, aux sols et sous-sols pollués, aux topographies transformées, le projet territorialiste prend tout son sens. Il se développe à

partir des notions de «projet local» et de «patrimoine territorial». S'appuyant sur une lecture des processus de coévolution entre établissements humains et milieu naturel, la notion de «patrimoine territorial» permet de mieux comprendre les bouleversements opérés par l'exploitation du sol et du sous-sol. Le projet territorialiste interroge alors des formes possibles de reconstruction des équilibres hydrologiques, de continuité de la trame écologique, de gestion des cycles de l'alimentation, de l'eau, des déchets, de l'énergie... Dans ces opérations de révélation patrimoniale, des projets architecturaux et paysagers, locaux et innovants émergent, à l'échelle du grand territoire, de la parcelle et de l'édifice, intégrant des pratiques et des relations renouvelées entre les habitants, les espaces bâtis et les espaces naturels. L'ensemble du système socio-économique se trouve interrogé à partir de **l'auto valorisation des patrimoines territoriaux**. Dans le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, ces enjeux sont au fondement du concept de «treille minière», véritable projet à la fois touristique et local, tracé à partir des anciennes voies ferrées de transport du charbon. Ces 54 km de cavaliers dessinent une nouvelle lisibilité du territoire à partir des liens physiques et sociaux entre les éléments de l'héritage minier (cités minières, anciens réseaux de cavaliers, anciennes fosses, espaces néo-naturels) et mettant également en valeur toutes les structures territoriales, paysagères et agricoles.



Ressources paysages du Bassin Minier, 2018 - Berrube, Lappare, ENSAPL.

AXE 3 : NOUVEAUX LANGAGES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS : MATÉRIAUX BIOSOURCÉS, PHYTOREMÉDIATION, AUTORÉHABILITATION.

Ce troisième axe recoupe les deux premiers dans la mesure où il concerne à la fois l'échelle territoriale des filières matériaux biosourcés et l'innovation architecturale en situation patrimoniale. Les outils de l'autoréhabilitation, proposés ici comme un véritable projet de développement local, déjà largement développés dans le cadre de la construction neuve, restent peu explorés aujourd'hui dans la rénovation du bâti existant, et à fortiori patrimonial. Ce troisième axe propose donc d'interroger la manière dont les matériaux issus de ressources renouvelables y compris du recyclage, bousculent non seulement les outils de la conception, mais également tout le langage architectural lui-même. Cette démarche renoue avec des pratiques vernaculaires dont les formes d'autoréhabilitation sont issues. Toute la chaîne de production se trouve directement interrogée par l'émergence de ces nouvelles questions. En effet, quand on peut fabriquer soi-même un mur en terre-paille ou en mycélium ou planter des végétaux phytoépurateurs, le rapport à l'acte de construire et à la matérialité évolue et la répartition des rôles entre le concepteur, le constructeur, l'habitant et le financeur est entièrement à reconsidérer. Des nouveaux langages architecturaux et paysagers sont à inventer, car les matériaux biosourcés et les plantes phytoépurations évoquent autant les paysages que les habitants, y compris l'usage des logements et des jardins. Si l'auto réhabilitation accompagnée (ARA), partiellement financée par l'ANAH et déjà mise en œuvre ponctuellement dans le bassin minier du Nord et du Pas-de-

Calais, a un impact très positif d'un point de vue social et économique, elle soulève un certain nombre de questions en termes d'assurances, de qualité architecturale et de mise en œuvre, de gestion de l'habitat, de la qualité des systèmes énergétiques, des consommations d'énergie... qu'il est important d'affronter, comme l'ont montré les recherches autour du Permis de faire.



Ateliers de la mine, images d'archives, INA.

Ces trois axes contribuent à interroger la place de l'architecte dans une société post-carbone.

Face à des situations patrimoniales et des territoires en déprise, ils s'agit de répondre aux objectifs suivants :

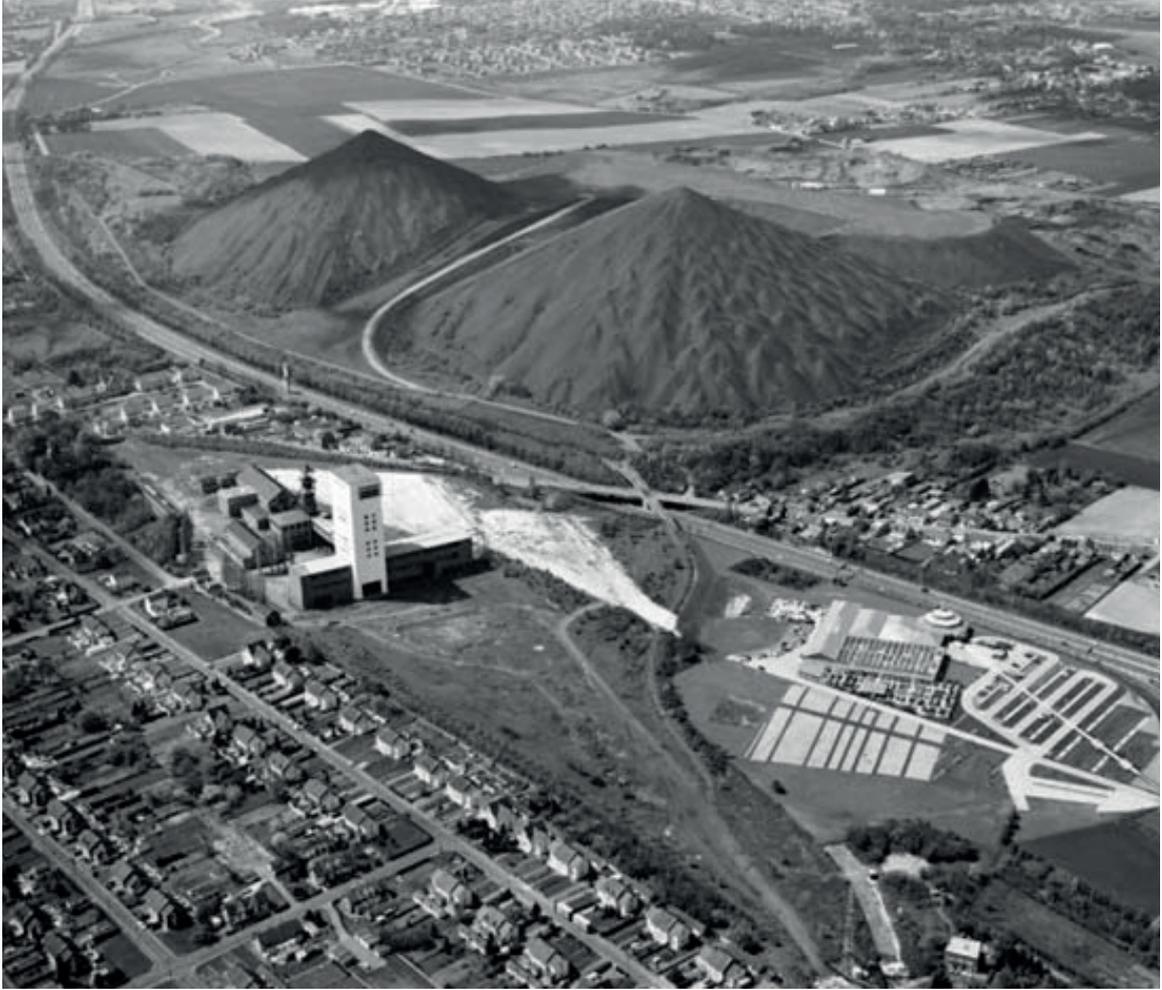
- **S'inscrire dans le cadre de l'économie sociale et solidaire;**
- **Promouvoir les méthodes de recherche par le projet en renouvelant les échanges entre formation, recherche et métiers de la conception;**
- **Diffuser les connaissances produites auprès du plus grand nombre (étudiants, acteurs du territoire, habitants, chercheurs français et étrangers, mais également praticiens de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme);**

CES TROIS AXES PERMETTENT À LA FUTURE CHAIRE « ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS » D'AFFIRMER UNE INSCRIPTION DANS PLUSIEURS AXES DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE :

- **En s'inscrivant dans des processus d'économie circulaire de l'architecture, avec les matériaux biosourcés,**
- **En s'intéressant au logement social économique et adaptable dans le temps et l'espace,**
- **En interrogeant la rénovation du patrimoine sans muséification en promouvant la création architecturale contemporaine,**
- **En développant des liens étroits avec les acteurs privés et publics du territoire,**
- **En ouvrant un véritable sujet de recherche inédit.**



Mineur à La Colombe, Archives



Vue aérienne de la Fosse 11/19 des mines de Lens, Archives

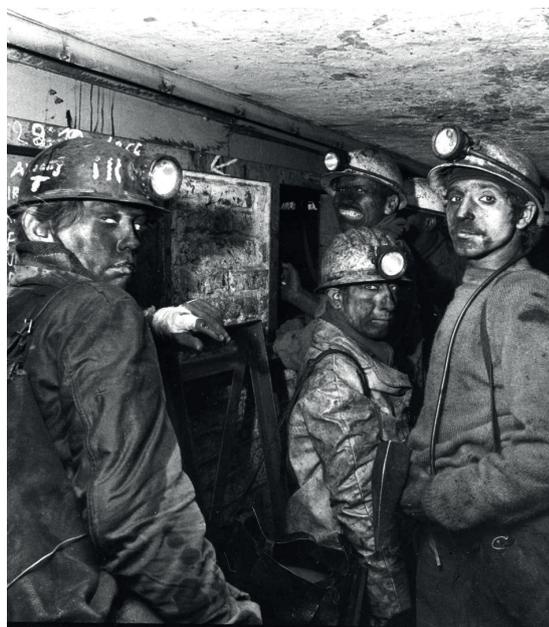
POST-MINIER, POST-CARBON : UNE QUESTION DE RECHERCHE

Fragilisés par une économie sectorielle de rente, ravageuse pour l'environnement, les territoires de l'après-mine offrent des situations contemporaines où l'expérimentation des transitions vers une société post-carbone trouve particulièrement sa pertinence. Leurs spécificités ne sont plus à démontrer. L'exploitation du sol ou du sous-sol, appelée à disparaître lorsque le gisement est épuisé ou que sa limite de rentabilité est atteinte, repose sur un rendement immédiat sans préoccupation de la « valeur ajoutée territoriale » (Dematteis, Governa 2005²).

Le « système spatial de la mine » (Baudelle, 1994) a été analysé par le

² Giuseppe DEMATTEIS, Francesca GOVERNA, *Territorialità, sviluppo locale, sostenibilità: il modello Slot*, Milano, Franco Angeli, 2005.

géographe Max Sorre (1952) sous le terme de « complexe physiologique ». L'implantation minière y est dépeinte comme un ensemble qui, formé à la fois de l'outil de production, des voies d'accès indispensables à l'activité et de l'habitation des employés, se développe de manière autonome : « surimposition » des cités ouvrières sur les agglomérations agricoles et l'habitat rural du bassin minier; renforcement de l'unité de ces cités autour d'une « communauté de travail » et d'un « lien de solidarité entre ses habitants par le métier »; création d'un « fossé moral » entre des populations pourtant spatialement proches, « celles des mines et celles des villages, des villes, et des fermes ». À l'image de leur autonomie spatiale, les cités minières ont aussi été largement étudiées sous l'angle de communautés sociales particulières (Dubar, Gayot, Hédoux, 1982³) qui expliquent aujourd'hui, des formes de solidarité locales avec notamment, un fort engagement associatif.

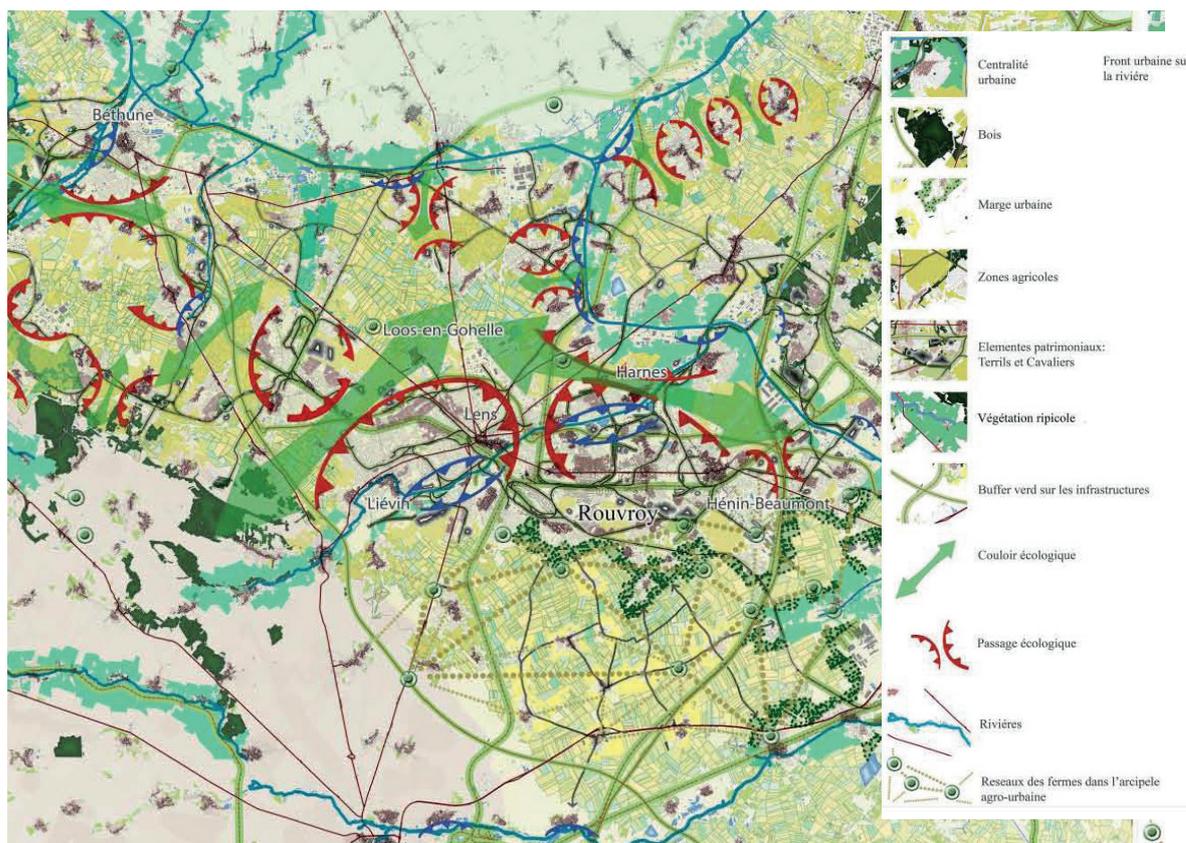


Mineurs de Lens, 1968 - Claude Dytivon.

³ Claude DUBAR, Gérard GAYOT et Jacques HÉDOUX, « Sociabilité minière et changement social à Sal-lauminés et à Noyelles-sous-Lens (1900-1980) », *Revue du Nord*, 1982, vol. 64, no 253, p. 365-463..

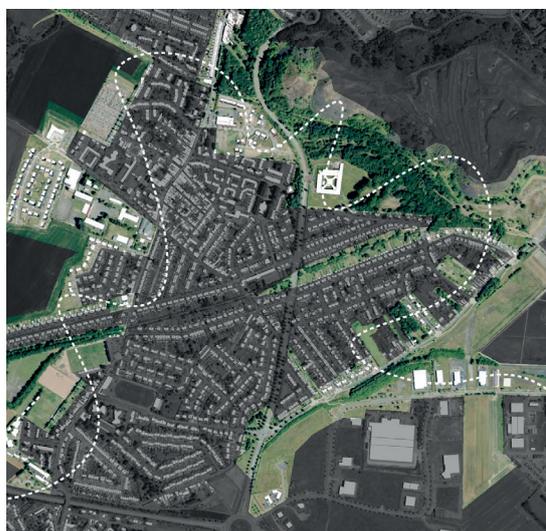


Portraits du Bassin Minier, 2019 - L. Duboys Fresney, ENSAPL.



Carte territorialiste de la ville de Rouvroy, Université de Florence, 2019

LE POST-MINIER, UN CREUSET DE RECHERCHES INTERNATIONALES



Carte des lisières et micro-sites, M. Jaecques 2019

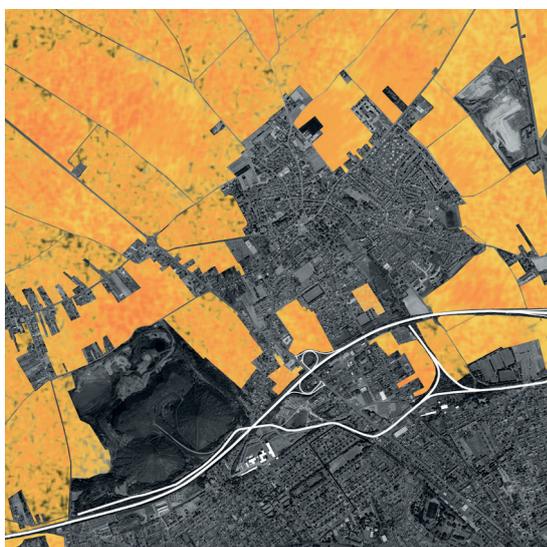
Les équipes de recherche travaillant sur le sujet sont nombreuses et les angles d'approche d'une grande diversité. Ils traitent, notamment des **enjeux patrimoniaux, écologiques, paysagers, sociologiques ou artistiques**. Parmi ces approches, la patrimonialisation représente aujourd'hui un enjeu important (Deshaies, 2007⁴), comme en témoigne l'inscription de plusieurs sites (anglais, allemands, français, italiens, espagnols, belges...) au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ou l'existence de réseaux tels que le European Mining Heritage Network⁵. Ces démarches consistent souvent à **articuler la reconnaissance des lieux ou d'architectures d'exception ou déjà légitimée, avec des mémoires et des traces matérielles plus**

4 Guy BAUELLE, « Le bassin minier du Nord -Pas-de-Calais après le charbon ; la difficile gestion de l'héritage spatial », Hommes et Terres du Nord, 1994, vol. 1, no 1, p. 3-12.

5. www.miningheritage.org/

ordinaires, oubliées ou délaissées.

Dans ce contexte, comme le souligne Marion Fontaine (2016)⁶, les héritages miniers font l'objet de «deux tentations contradictoires»: d'un côté l'effacement des vestiges matériels et des stigmates de l'industrie; de l'autre la survalorisation et la mise en scène des «restes». Les enjeux de l'adaptation environnementale du bâti patrimonial viennent renforcer cette question architecturale dont l'urgence peut s'évaluer à l'aune de la précarité énergétique.



Carte des ressources paysagères, 2018, Berrubé, Lappre, ENSAPL.

D'autres approches, portées par les sciences environnementales, consistent à mettre en place des politiques publiques de gestion de l'après-mine en développant des stratégies et des techniques de réhabilitation écologique comme la reforestation, mise en pâturage...), et la reconstitution d'une biodiversité⁷. Suivant cet objectif de réparation environnementale, les recherches en paysage permettent d'opérer une confrontation entre demandes de paysage et d'environnement, processus de projet d'aménagement et jeux

6. Marion Fontaine, « Visible/invisible. Ce qui reste des mines », *Techniques & Culture*, 2016, vol. 65-66, no 1-2, p. 74-91..

7. voir aussi le *Journal of The American Society of Mining and Reclamation* : <https://www.asmr.us/Publications/Journal-of-the-ASMR>

d'acteurs sur le terrain (Delbaere, Pousin, 2011⁸). Au sein des *Landscape Architecture Studies* et des *Urban Design Studies*, l'approche paysagère se définit de manière à la fois complémentaire et décalée par rapport aux conceptions strictement environnementales. Autour des notions de *Recovering Landscape* (Corner, 1999⁹) ou de «paysages post-technologiques» (Berger 2002), la dimension esthétique y est posée comme un fondement des projets de paysage auxquels redonner formes, significations et fonctionnalités. Les questions architecturales s'invitent dans ces débats avec des outils et des échelles singulières (Ponte, Kowal, 2017, 2014¹⁰).

D'une certaine manière, les travaux ethnographiques et sociologiques consacrés aux mémoires minières se situent à l'interface des tendances précédentes. **En cherchant à garder trace des usages et des représentations liées à l'histoire, leur intérêt est de donner voix aux communautés locales, d'en reconstruire l'identité.** Enfin, les démarches portées par des artistes nourrissent l'ensemble de ces approches en générant **des regards décalés ouvrant à l'élaboration d'«avenirs alternatifs»** (Lippard, 2014¹¹) ou prenant l'écologie comme système de pensée politique, comme les *Reclamation Artists* (Lausson, 2009¹²).

8. Denis Delbaere et Frédéric Pousin, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, n° 146-3, 2011, p. 7-15.

9. James Corner, *Recovering landscape essays in contemporary landscape architecture*, New York, Princeton Architectural Press, 1999.

10. Alessandra Ponte, Stephan Kowal, « Making the North: Mines and Towns in the Labrador Trough », Jane Hutton editor, *Material Culture, Landscript*, Berlin: Jovis Verlag, 2017, pp. 65-89.

«Land of the Moving Mountains: Testing Ground at 30 degrees below zero», (in collaboration with Stephan Kowal) in *ARPA (Applied Research in Architecture) Journal*, Columbia University GSAPP, 1st issue «Test Subjects: Critiques», May 2014, (<http://arpajournal.gsapp.org/at-thirty-below/>).

11. Mélanie Meunier, « Lucy R. Lippard, Undermining : A Wild Ride Through Land Use, Politics, and Art in the Changing West », *Transatlantica. Revue d'études américaines. American Studies Journal*, 2, 2016.

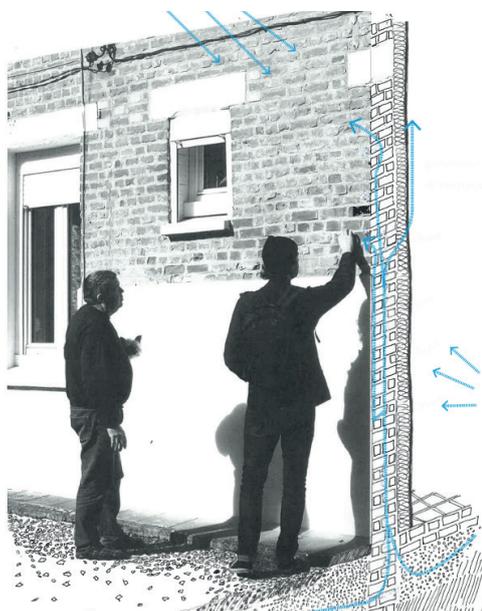
12. Adeline Lausson, « L'enjeu écologique dans le travail



Maison Thermique, 2019, C. Bogucki, ENSAPL

LE BASSIN-MINIER DU NORD ET DU PAS DE CALAIS

Avec une population en grande précarité énergétique, sociale et économique, le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, par son ampleur géographique tient une place particulière au sein du grand réseau international des sites post-miniers. On y retrouve les caractéristiques énoncées précédemment avec une organisation spatiale très dispersée en raison d'une dissociation entre les sites miniers et les bourgs anciens, un réseau de voies ferrées anciennement dédié au transport du charbon, des paysages transformés, des sols et sous-sols pollués, une permanence du système agricole, une situation économique, environnementale et sociale préoccupante, un réseau associatif très vivant.



infiltration des eaux en cité minière, C. Bogucki, 2019

des Land et Reclamation Artists », Cybergeo : European Journal of Geography, 2009.

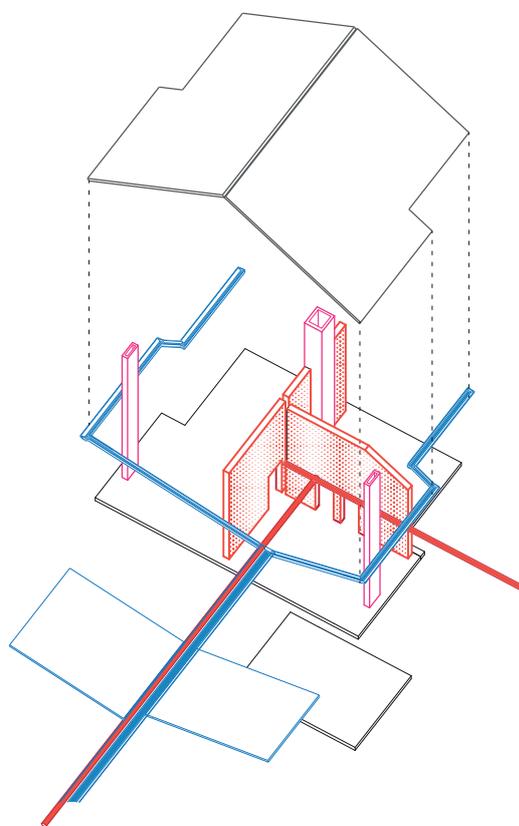
Trente ans après la fermeture des mines, la nécessaire adaptation environnementale à laquelle le Bassin minier doit faire face s'inscrit néanmoins sur un substrat culturel et patrimonial d'une grande richesse. Depuis 2012, l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel évolutif vivant s'accompagne de la mise en œuvre d'un plan de gestion partenariale engageant l'ensemble des acteurs du Bassin minier. Au-delà des objectifs «classiques» de protection, ce plan de gestion envisage les éléments de l'héritage minier comme des supports pour une résilience sociale et environnementale basée sur la réappropriation locale, la mise en lien, la valorisation d'un point de vue culturel et touristique de cet héritage.

Depuis 2017, l'Engagement de l'État pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM) permet d'envisager des nouveaux projets à partir d'un plan d'action sur dix ans autour de quatre axes principaux :

- L'excellence en termes de transition énergétique,
- Une réparation du passé par un développement à la fois social, économique, écologique et citoyen,
- Une responsabilité et solidarité des acteurs du territoire.
- Une fierté retrouvée pour les habitants et une métamorphose de leur cadre de vie.

A travers ces objectifs, on peut lire la volonté de mettre l'humain et le patrimoine au cœur des projets et d'innover dans les relations entre les espaces bâtis et les milieux ambiants. Ce contexte fait du Bassin minier une situation particulièrement pertinente pour interroger le rôle social de

l'architecture et du paysage et plus largement, inscrire ce territoire dans les débats contemporains sur la transition écologique vers une société post-carbone. Son cadre patrimonial avéré fait écho aux récents débats internationaux qui accordent au patrimoine un rôle majeur dans l'avenir durable des villes (Agenda 2030 de l'ONU, Sommet Habitat III 2016, Assemblée générale de l'ICOMOS 2017). C'est dans ce contexte international que la reconnaissance de la Valeur universelle exceptionnelle (VUE) peut être envisagée et que la question de l'adaptation environnementale peut être posée.

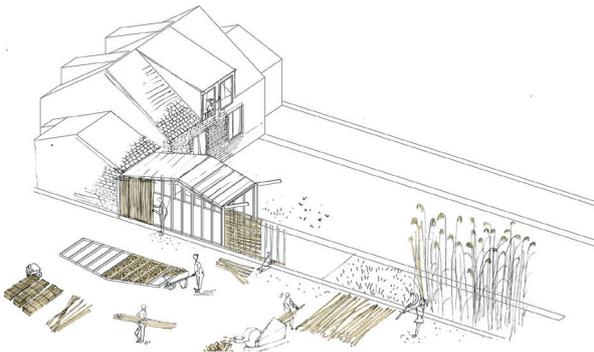


Réseau énergétique de la maison, 2019, C. Bogucki, ENSAPL



Studio « Histoire, théories et pratiques », ENSAPL, 2019

LA CHAIRE PARTENARIALE INNOVANTE « ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIER »



Mise en oeuvre autonome, Ver Eeck, ENSAPL, 2019

Les travaux menés par les étudiants de Master et de PFE, dans le cadre de l'atelier de projet « *Histoire, théories et pratiques* » à l'ENSAPL, dirigé par Béatrice Mariolle, en collaboration avec l'école des Territorialistes de l'Université de Florence, dirigée par Daniela Poli, l'APES avec Fanny Obled et l'Université des Compagnons du Tour de France, Hauts-de-France Arras, avec Michel Lamarque, constituent les premiers fondements de cette chaire. Ils ont permis, en travaillant à la transformation de certaines cités pilotes de l'ERBM, de **tester des démarches innovantes et de tisser des liens forts avec les acteurs du territoire**, particulièrement avec la Mission Bassin minier, les bailleurs sociaux, les collectivités locales et les associations. Ces relations privilégiées ont déjà fait émerger des questions vives dont les étudiants ou les futurs doctorants ont pu se saisir

pour développer leurs projets. Quatre doctorants accompagnent déjà ce travail, deux inscrites au LACTH, un autre à Louvain et le dernier dans le doctorat recherche par le projet de l'Université Paris Seine.



Maquette énergie de l'ilot, C. Bogucki, 2019, ENSAPL

Le travail mené depuis deux années par l'ENSAPL et l'école des Territorialistes de l'Université de Florence, trouve aujourd'hui, à la faveur de cette candidature, une nouvelle dynamique **avec de nouveaux partenaires tels que l'ENSA- Clermont-Ferrand (ENSACF)**, l'Université d'Artois, l'Université du Littoral et l'Université de Louvain.

L'ENSACF a plusieurs enseignements et axes de recherche sur ces questions, notamment, le Master EVAN «*Entre Ville Architecture et Nature*» avec lequel la chaire entretiendra des relations étroites. Le Massif central compte plusieurs bassins miniers qui en dehors du principal bassin houiller stéphanois, témoignent d'une forte industrialisation des campagnes engagées pour certaines dès le 17ème siècle. Cette industrialisation et exploitation de bassins miniers a durablement façonné des territoires parfois reculés, alliant activités industrielles et agricoles avec des incidences sur les ensembles construits comme sur le paysage qui posent autant des questions de valorisation patrimoniale que de mutation.



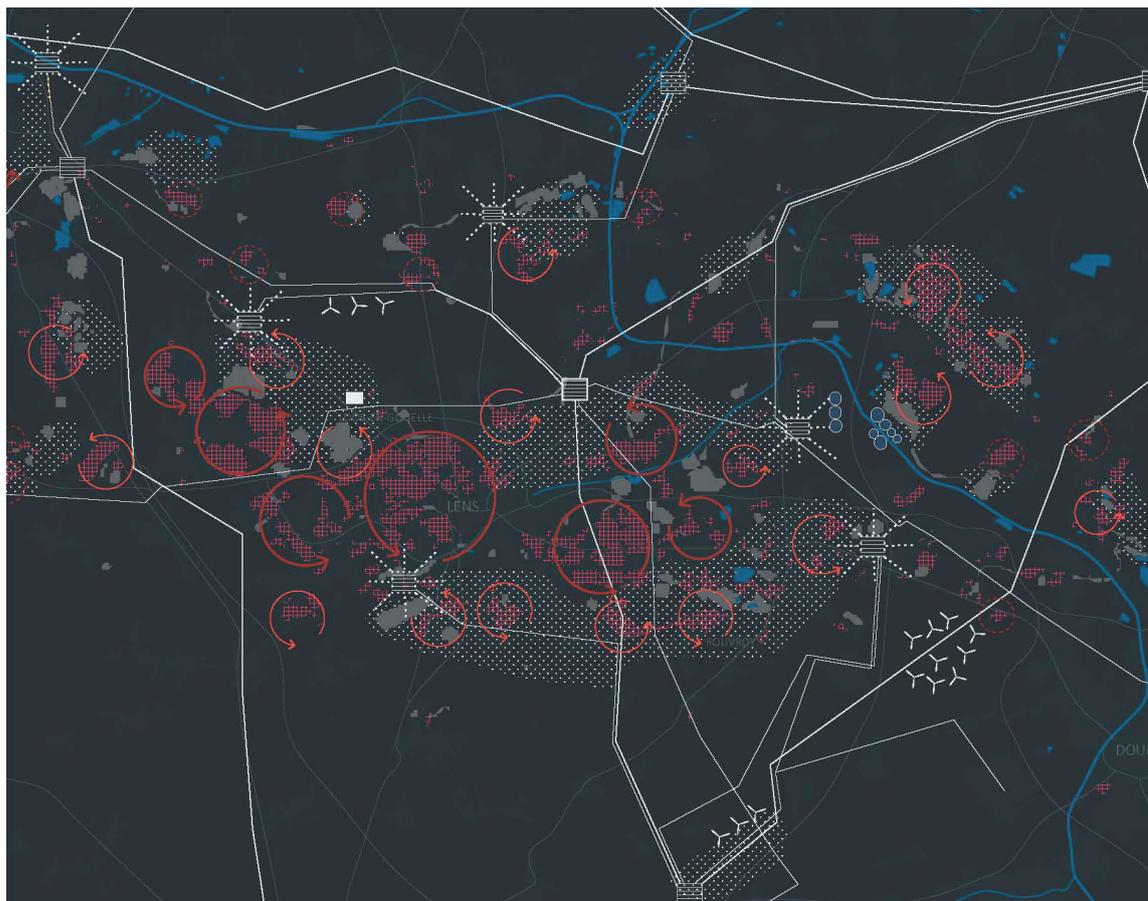
Maison thermique, S. Kimour, 2019, ENSAPL



Salle des pendus, 2018, Bunnens, ENSAPL



Réaménagement des jardins ouvrier, 2019, Apaix, ENSAPL



Carte Mère des Energies du territoire, 2019, C. Bogucki, ENSAPL

UNE STRUCTURE OUVERTE D'INTERACTION LOCALE

La chaire partenariale est envisagée comme une structure ouverte d'interaction locale, innovante et expérimentale au croisement entre les régimes du savoir et de l'action. Lieu de réflexion et de production de connaissances, mettant l'architecture et le paysage au cœur des espaces de débat, elle interroge l'ensemble de la chaîne des pratiques de production du bâti et des outils de conception, capables de contribuer à l'acclimatation des territoires

post-miniers. Son champ d'action est à la fois très local, à l'échelle du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, mais également international au niveau de la recherche et des échanges académiques.

Ce double rayonnement s'exprime localement à travers le projet de créer un lieu ressource in situ et celui de fonder un réseau de chercheurs en architecture sur la place et les outils de l'architecture et du paysage dans les opérations de reconquête.

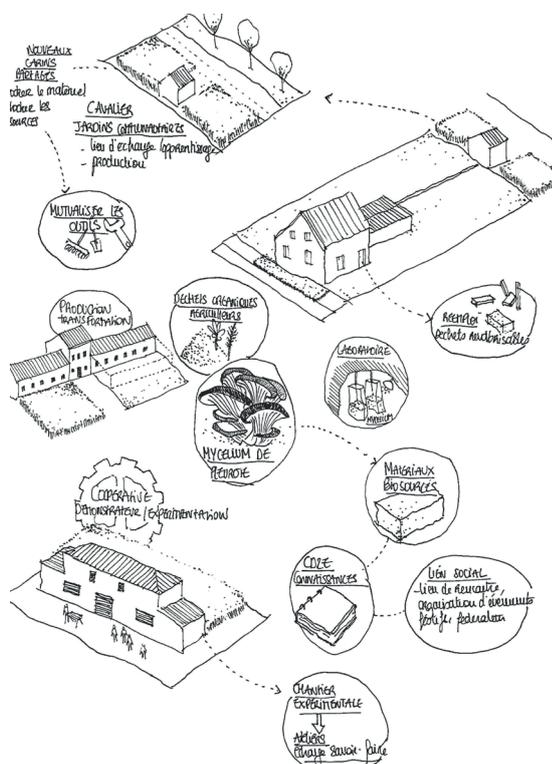
Un lieu ressource sur la recherche par le projet, l'Autoréhabilitation accompagnée.

Grâce à cette chaire innovante «acclimater les territoires post-miniers» nous souhaitons inventer des formes d'action qui permettent de rendre lisibles et partageables

les connaissances produites à la fois auprès du grand public (associations, habitants..), des acteurs locaux et des concepteurs-praticiens (architectes, paysagistes, urbanistes). Pour ce faire, il convient d'innover dans les formes de rencontre et de considérer le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais comme un **catalyseur de toutes les expériences menées en France et à l'étranger par les différents membres de l'équipe.**

Une présence locale permettra à la chaire de contribuer, à sa manière, à l'aide aux politiques publiques, à la formation à l'architecture auprès des acteurs, mais également à la diffusion de l'architecture auprès du grand public.

Ce lieu ressource doit devenir un espace d'expérimentations inédites et créatives en développant, in situ, des formes pédagogiques et de recherches innovantes articulant des étudiants en formation initiale (Licence, Master), des doctorants, des équipes de recherches et des praticiens.



Synergies locales, 2019, S. Kimour, ENSAPL

De véritables collaborations pourront alors être développées avec des équipes universitaires et de recherche du territoire : notamment l'Université des Compagnons du Tour de France, Hauts de France Arras, l'Université d'Artois, l'Université du Littoral, avec qui l'ENSAPL est déjà en contact.

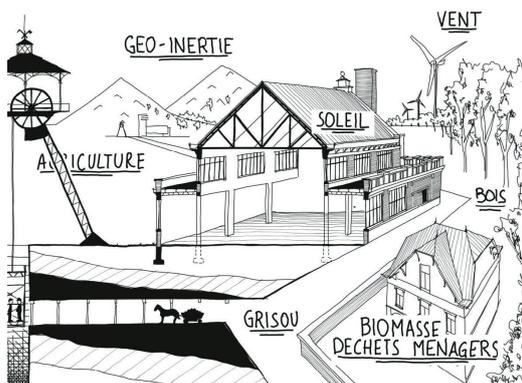
L'axe 3 trouvera particulièrement sa place dans ce lieu ressource, car le développement des matériaux biosourcés et des plantes phytoépurations fait déjà l'objet, dans les Hauts-de-France, et plus particulièrement dans le Bassin minier, de nombreux projets de recherche autour de l'écoconstruction, du développement de circuits courts, de l'expérimentation de méthodes de dépollution des sols. Pour exemple, l'inscription de la Région des Hauts-de-France dans la troisième révolution industrielle (REV3), les projets transfrontaliers entre la France et la Belgique, Bâti C2, FAIRE et **Formawood**, qui cherchent à valoriser le développement de l'économie sociale et solidaire autour de l'écoréhabilitation du bâti. Dans le Bassin minier proprement dit, on peut citer les projets Réhafuturs I et II, Rénochanvre et P2AR qui ont pour but de tester les isolants biosourcés dans les conditions réelles d'utilisation, prenant appui sur la thèse de Mounir Asli (2017) sur l'étude des transferts couplés de chaleur et de masse dans les matériaux biosourcés (laine de bois, chanvre, lin, mouton...), d'un point de vue numérique et expérimental.

Tout particulièrement, la collaboration avec le département Génie civil de l'Université d'Artois permettra de fonder ces recherches sur la caractérisation thermophysique en laboratoire (conductivité thermique, chaleur massique, courbes de sorption/désorption, Moisture Buffer Value...) en fonction de l'humidité relative, et sur le suivi in situ du comportement de ces matériaux. L'objectif sera alors de suivre le

comportement thermique des rénovations de logements en fonction des matériaux utilisés, d'étudier leurs consommations ainsi que le confort intérieur ressenti par les occupants, sur plusieurs années.

La présence locale de la chaire permettra également de tisser des liens étroits avec des lieux innovants du territoire, parmi lesquels, le centre historique minier de Lewarde, le pôle d'excellence sur le développement durable de la Base 11/19, un ancien site minier situé à l'intersection des villes de Loos-en-Gohelle, Lens et Liévin, le tourisme durable avec la mission Louvre-Lens tourisme du Pas-de-Calais, le pôle d'excellence en image d'*Arenberg Creative Mine*, la Cité des Électriciens, le site de création et de diffusion musicale implanté sur l'ancienne fosse 9 9 bis à Oignies...

Initiant des nouvelles pratiques, aux confins entre la conception et les modes de fabrication, comme autant d'outils qui relient recherche, pédagogie et pratique, ce lieu permettra la réalisation de prototypes échelle 1, in situ, en lien avec les bailleurs sociaux. Une thèse dotée de bourse doctorale par le Ministère de la Culture et par le bailleur Maisons et Cités, sur l'auto-réhabilitation accompagnée (Mélusine Pagnier), sous la direction de Frank Vermandel et Béatrice Mariolle, permettra de soutenir les attendus théoriques de l'expérimentation sur le terrain.



Energie locale, Salle des pendus, 2019, A. Bunnens, ENSAPL

UNE PLATEFORME INTERNATIONALE SUR DES SITUATIONS POST-MINIÈRES

C'est aussi dans ce lieu ressource que des équipes pédagogiques et scientifiques seront invitées à partager leurs expériences et à contribuer à enrichir les questions locales.

C'est donc dans le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais que se trouvera le siège d'un réseau international sur les questions architecturales et paysagères dans les territoires post-miniers. Le numéro spécial des CRAUP «réparer les territoires post-miniers, approches territorialistes, paysagères, architecturales et artistiques», permettra de constituer un premier vivier chercheurs internationaux.

La Chaire rentrera également en contact avec les **réseaux nationaux de grande ampleur** ayant noué des échanges d'expertise européens et internationaux, en fonction des sujets et des thématiques traitées : l'Association des Biens Français au Patrimoine Mondial qui regroupe les 45 sites français «UNESCO» et présidée par Jean-François CARON, maire de Loos-en-Gohelle; ICOMOS France qui pilote par exemple un groupe de travail sur le renforcement de l'expertise en matière de Patrimoine mondial.

Au niveau européen, la Chaire se rapprochera des deux groupes de travail de la Plateforme pour les régions charbonnières en transition, lancée par la Commission européenne en 2017. Ces groupes (groupe 1 «L'économie post-charbon et la transformation structurelle»; le groupe 2 «Transformation du système énergétique et air pur» réunit des projets axés sur l'amélioration de la qualité de l'air et des technologies compatibles avec la vision à long terme

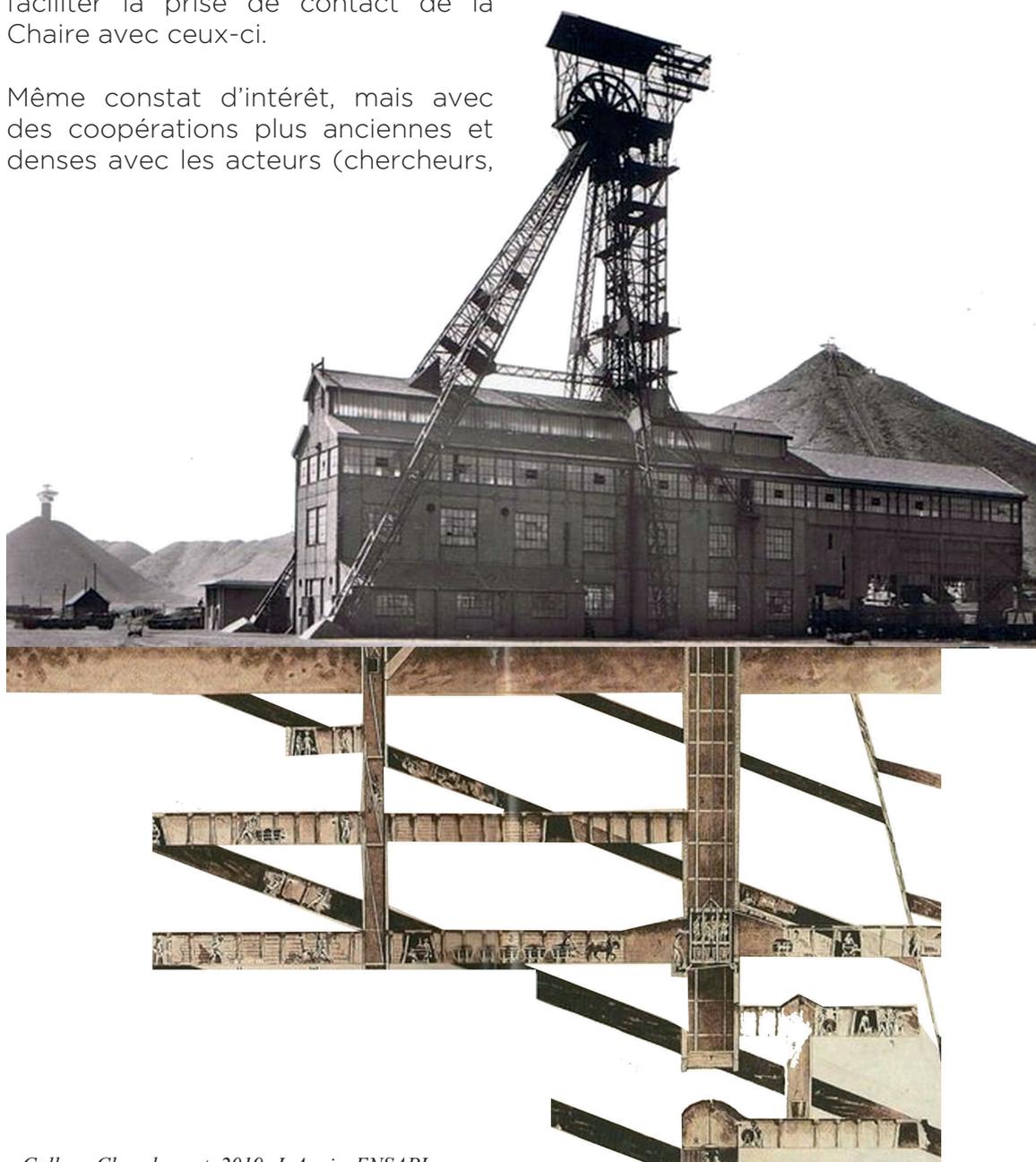
de la décarbonisation de l'économie européenne) réunissent trois fois par an pour discuter des projets prioritaires et des meilleures pratiques dans les régions charbonnières.

Concernant la Chine, un certain nombre d'experts (universitaires, architectes du patrimoine, urbanistes...) ont récemment manifesté leur intérêt pour la trajectoire de résilience du Bassin minier Nord-Pas de Calais, invitant la Mission Bassin Minier au 2e Forum chinois du patrimoine industriel à Huangshe (province de Hubei). La Mission Bassin Minier pourra ainsi faciliter la prise de contact de la Chaire avec ceux-ci.

Même constat d'intérêt, mais avec des coopérations plus anciennes et denses avec les acteurs (chercheurs,

architectes, sociologues, etc.) et collectivités des régions du Maroc minier (Jerada, Khourigba, Youssoufia etc).

La chaire partenariale «acclimater les territoires post-miniers» souhaite, ainsi trouver des manières innovantes d'envisager la préservation, la mutation et la mise en valeur d'un héritage industriel exceptionnel, mais fragile et qui pose des questions spécifiques en terme technique, environnemental, réglementaire, économique, sociale.



Collage Chevalement, 2019, J. Apaix, ENSAPL



Salle des pendus, Bassin Minier, Archives

COMITÉ DE PILOTAGE ET SECRETARIAT

PARTENARIAT PUBLICS / PRIVÉS

Le projet de chaire a fonctionné jusqu'à ce jour avec des financements attribués par les acteurs du territoire pour la réalisation de projets ponctuels:

- En 2018, un séminaire de rencontre entre les étudiants et enseignants de l'école des Territorialistes de l'université de Florence et les étudiants et enseignants de l'ENSAPL. (Financements **DRAC, Mission Bassin Minier et ENSAPL**).
- 2019-2020 : la recherche «Le Bassin minier Nord-Pas-de-Calais, territoire à projets» menée par l'ENSAPL et l'ENSAPB, financé par la **Fondation pour le Mécénat national de la Caisse des dépôts**.
- En 2020, la réalisation d'une étude sur le devenir du bâtiment dit «Camus haut d'Annay-sous-Lens», nouveaux usages et appropriation de la valeur historique et patrimoniale, en lien avec le renouveau du quartier et les attentes de ses habitants (Financements **DRAC et Maisons et Cités**).
- 2020-2023 : un demi-contrat doctoral par Maisons et Cités plus important bailleur social du bassin minier.

Plusieurs contacts ont déjà été pris :

- CGET, PUCA, ANAH, Institut CDC pour la recherche, Région Hauts-de-France, EDF délégation Hauts-de-France, Département 62.

D'autres contacts sont envisagés :

- CSTB, ADEME, EPF, Leroy-Merlin...

De nombreux acteurs ont déjà participé à la chaire en formation :

- Structures ayant contribué au financement de projets: DRAC, Mission Bassin Minier.
- Maisons et cités (à travers un demi-doctorat), Mécénat national de la Caisse des dépôts.
- Communes du Bassin minier: Fresnes-sur-Escaut, Lens, Loos-en-Gohelle, Rouvroy, Raismes.
- Associations: Porte-mine, CD2E, APES, les Anges Gardins, ERBM.
- Collectivités : ALL Mission Louvre Lens et tourisme (Norbert Crozier), CALL, CAHC.

L'objectif de cette future chaire est d'associer des structures publiques et privées sur des projets ponctuels (ateliers de projet) mais aussi et surtout des projets de plus grande envergure engagés sur des temporalités plus longues.

Le contrat doctoral partagé par Maisons et Cités et le Ministère de la Culture est un premier maillon d'une rechercheaufinancementpartenarial.

DIRECTION DE LA CHAIRE ENSAPL

La direction de la chaire partenariale «acclimater les territoires post-miniers» est assurée par l'ENSAPL, sous la responsabilité de **Béatrice Mariolle** architecte, urbaniste, professeure TPCAUI, co-responsable du domaine d'étude «Histoire et théories et pratiques», chercheuse à l'IPRAUS - UMR AUSser et chercheuse associée au LACTH, gérante de l'agence d'architecture et d'urbanisme Bres + Mariolle.

La direction de la chaire anime le projet dans ses volets pédagogiques et de recherche. Il prépare les travaux du comité de suivi et applique leurs décisions. Il propose les évolutions du programme de travail, prépare le budget et suit son exécution, prépare les rapports.

Secrétariat :

La direction administrative revient à l'ENSAPL. Le secrétariat sera effectué par Caroline Salembier et par les doctorants inscrits dans le cadre de la chaire (Noémie Devaux et Mélusine Pagnier).

Direction scientifique :

La direction scientifique est assurée par **Béatrice Mariolle (ENSAPL)** et **Daniela Poli (UNIFI)**.

Elle se réunit régulièrement (au minimum 2 fois par an) pour proposer un plan d'actions. Elle assure la politique éditoriale des productions scientifiques. Elle s'appuie sur un **Comité scientifique**, à ce jour composé de deux personnalités internationales qui ont accepté de nous accompagner dans la réflexion de construction de la chaire : **Elena Cogato Lanza (EPFL)**, **Alessandra Ponte (UDM)**.

COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi associe les partenaires du monde socio-économiques, les collectivités et les institutions du territoire impliqués dans la chaire partenariale. C'est un organe essentiel dans le pilotage de la chaire où les enjeux sociaux, économiques et politiques des productions de la chaire seront identifiés, débattus, mais aussi évalués. Les enjeux de valorisation des travaux, au sein du territoire mais aussi à l'international, feront partie des missions du comité de suivi.

C'est dans ce sens que le pilotage du comité de suivi sera confié à la *Mission Bassin Minier*, acteur essentiel du territoire dans sa transition post-minière. Il réunit la DRAC Hauts-de-France, l'ERBM et les deux principaux bailleurs sociaux du Bassin minier.

Il sera complété par les structures nationales ou locales souhaitant soutenir la chaire, qu'il s'agisse du soutien d'un projet précis ou plus généralement de l'ensemble des actions de la chaire.



Visite du Bassin Minier, 2019, Studio «Histoire Théorie et pratiques», ENSAPL

PARTENAIRES UNIVERSITAIRES

La chaire réunit des partenaires universitaires locaux et internationaux:

- ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE

Pour l'ENSAPL cette chaire s'inscrit dans une approche inter domaines d'études et inter domaines de recherche (Conception, Histoire, Territoire, Matérialité). Elle contribue aux réflexions en cours sur les enseignements conjoints entre architecture et paysage.

Chercheurs du LACTH :

Frank Vermandel, architecte, docteur, HDR, maître de conférence TPCAUI

Céline Barrère, sociologue, docteur, maître de conf. SHS

Rafik Bensalem, architecte et docteur en sciences du bâtiment, maître de conférence associé STA

Enseignants et architectes praticiens :

Antoine Allard, architecte, maître de conf. associé

Aurélia Beau, architecte, maître de conf. associée

Frédérique Delfanne, , architecte, maître de conférence associé

Violaine Mussault, paysagiste, contractuelle.

Doctorantes :

Noémie Devaux architecte

Méline Pagnier, architecte

- DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE FLORENCE

Cette chaire s'inscrit dans une approche inter disciplinaire d'études et de recherche (urbanisme, architecture, paysage, environnement, agriculture, économie) orientée vers le projet territorialiste, multiscale de

la Biorégion urbaine. Elle contribuera à l'innovation pédagogique (Master PPCT) et de recherche (Laboratoires Lapei, et Lappct, Udr PROBIUR)

Enseignant chercheur de Master PPCT et de Udr PROBIUR :

Daniela Poli, architecte, urbaniste-paysagiste, PHD professeure
 Alberto Magnaghi architecte, urbaniste, professeur émérite
 David Fanfani, architecte, urbaniste, PHD, maître de conférence
 Claudio Saragosa, architecte, urbaniste, PHD, maître de conférence
 Gherardo Chirici, agronome-forestier, PHD, professeur
 Giovanni Belletti, économiste, PHD, maître de conférence

Enseignants et architectes praticiens :

Maddalena Rossi, architecte, urbaniste, PHD, LAPEI, praticienne
 David Fantini, architecte, urbaniste, PHD, praticienne
 Michela Chiti, architecte, urbaniste, PHD, LAPEI, praticienne

Doctorantes :

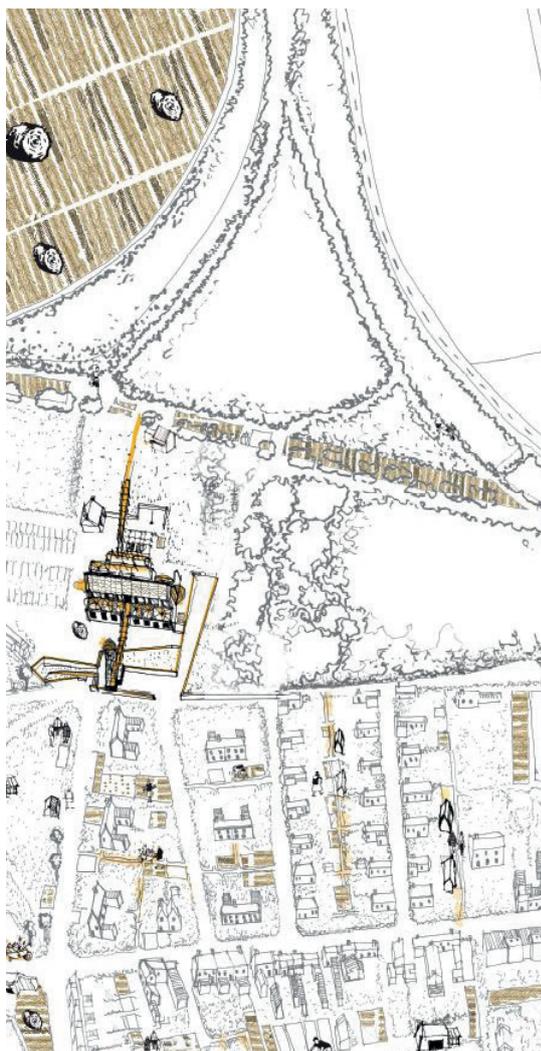
Elisa Butelli et Monica Bolognesi, urbaniste

ETABLISSEMENT ASSOCIÉS À LA DIRECTION DE LA CHAIRE

- ENSA Clermont -Ferrand et le laboratoire Ressources , représentés par David Robin et Mathilde Lavenue
- Université de Lille , IAUL
- Université du Littoral, labos de recherche TVES et HLLI représentée par Christine Kleszewski
- Université d'Artois, Département de Génie civil, représentée par

Vincent Dubois et Emmanuel Antczac

- Université de Louvain , laboratoire Uses and Spaces, représentée par Gerald Ledent et Sébastien Niemann.
- Université des Compagnons du Tour de France, Hauts de France Arras représentée par Michel Lamarque
- Université de Mons, représentée par Larissa Romariz Peixoto,
- L'APES représentée par Fanny Obled



Paysages Habités, 2019, Sockel, ENSAPL



Ouvriers de forage des mines, Joseph Philibert

LA CHAIRE S'ENGAGE DANS QUATRES TYPES D'ACTIONS

Action 1 : Création d'un réseau international de recherche par le projet sur l'architecture, les paysages et territoires post-miniers (recherche par le projet, Auto-réhabilitation accompagnée, élaboration collective de scénarios, croisement des résultats, actions comparatives...).

Les rencontres organisées par le réseau impliqueront à la fois les enseignants et les chercheurs, mais également les étudiants et les praticiens concepteurs. Une première rencontre réunira les équipes publiées dans le numéro des CRAUP « réparer les territoires post-miniers, approches territorialistes, paysagères, architecturales et artistiques » fin 2020.

- Projet : une rencontre internationale fin 2020 réunissant les auteurs du numéro des



Fosse n°4 de Lens, Marir Daniel

CRAUP + équipes universitaires internationales associées + les membres du conseil scientifique. Cette rencontre sera l'occasion de réunir les instances de gouvernance de la chaire. Pour autant cette rencontre sera organisée de manière innovante avec des ateliers d'étudiants français et internationaux, des démonstrations d'Auto-réhabilitation accompagnée, des tables participatives mêlant chercheurs, étudiants et acteurs du territoire...

- 2021 : rencontre dans un autre site, à définir.
- Publications.
- Financement : 50 000 euros.

Action 2 : Création d'un lieu ressource sur la rénovation patrimoniale postcarbone dans le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

Espace de valorisation des résultats pédagogiques et de recherche, il permettra d'exposer les travaux d'étudiants, de présenter régulièrement l'avancement des thèses, d'expérimenter l'utilisation de matériaux biosourcés, d'organiser des rencontres avec les associations et les acteurs du territoire.

Conçu comme un lieu de fabrication et de croisement de compétences, cette plateforme sera mutualisée avec des associations locales. Un partenariat avec Leroy Merlin, par exemple, permettrait de doter ce lieu de matériel. (Il faut savoir que Leroy Merlin a démarré dans le Bassin minier à Nœud-les-Mines).

- Exposition des travaux pédagogiques et de recherche.
- Projet : recherche d'un lieu, partagé avec une ou des associations locales, dans lequel la chaire peut s'installer et archiver ses travaux.
- Installation d'une plateforme de fabrication
- 2020-2022 : organisation de

rencontres, workshop, exposition des travaux des étudiants,

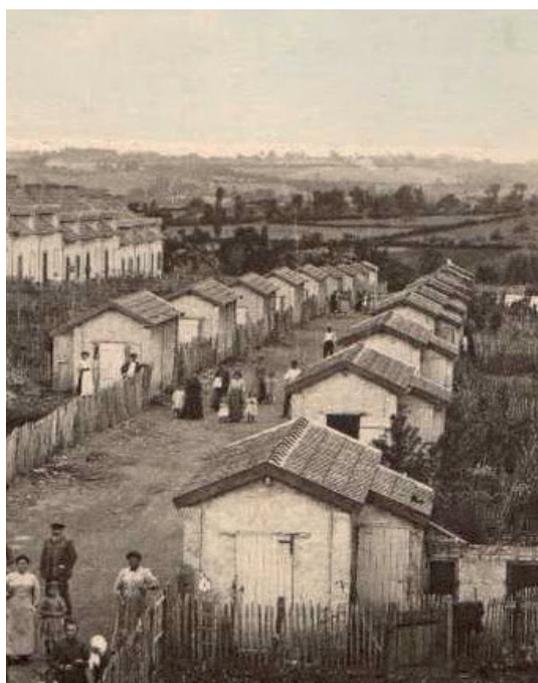
- Espace de présentation des travaux de recherche et de thèse.
- Financement : 50 000 euros la première année puis 20 000 euros / an

Action 3 : création d'un post-doc à mi-temps, chargé d'animer la chaire et de capitaliser la production de connaissances

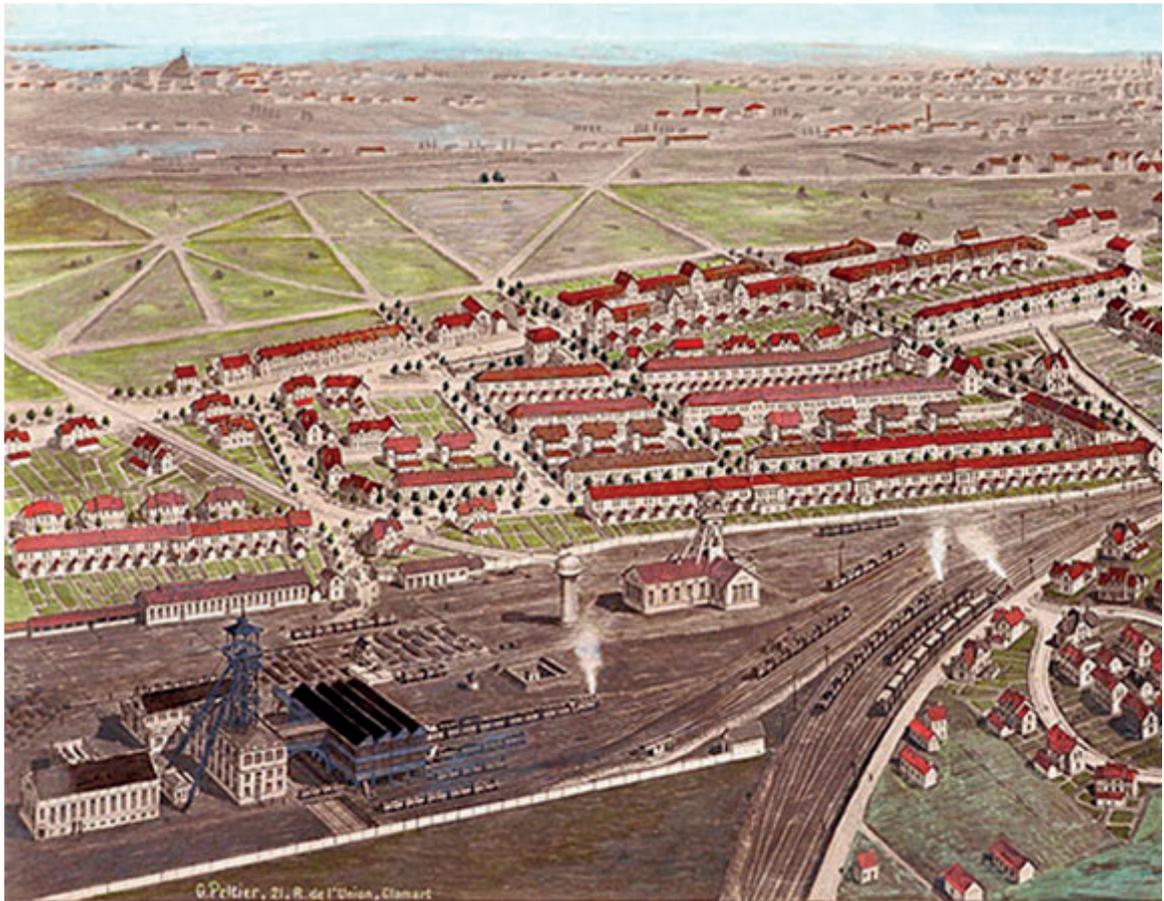
- Création d'un site internet, animation des réseaux sociaux, conception d'expositions et de publications, animation du réseau international.
- Financement : 20 000 euros / an.

Action 4 : Budget de fonctionnement de la chaire :

- voyages d'études, déplacement des ateliers pédagogiques, des chercheurs et des doctorants, sur le terrain, journées d'action en collaboration avec les associations locales sur la valorisation du patrimoine territorial
- Financement : 30 000 euros / an



Les corons de Noyant d'Allier, Archives



Fosse n°2 et cité ouvrière de Lens

ACTIONS MENÉES PAR LA CHAIRE

RECHERCHE

- « Un nouvel avenir pour le Camus haut d'Annay-sous-Lens » financé par la DRAC Hauts-de-France et Maisons et Cités (ENSAPL)
- « Le Bassin minier Nord-Pas-de-Calais, territoire à projets » financé par le Mécénat national de la Caisse des Dépôts (UMR AUSser, ENSAPL et ENSAPB), Mariolle, Prost, 2019-2022.
- Protocole d'accord entre le Département d'architecture de l'Université de Florence et l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille pour l'élaboration d'un projet de territoire dans le bassin minier de Lens, 2018.



Fosse n°2, Edouard Bellaert, Archive

INTERVENTIONS

- « Acclimatation : questions architecturales en situation d'économie sociale et solidaire », Table ronde organisée par Mariolle B. avec Bogucki C., Pagnier M. et Soulier R., Rencontres ENSAECO, Montpellier nov 2019.
- Rencontres pour la frugalité heureuse, Mariolle B., 17 et 18 Mai 20019.
- Appel à article « réparer les territoires post-miniers, approches territorialistes, paysagères, architecturales et artistiques » dans les Cahiers de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère., Mariolle B., Fiori S., Poli D, 2019.
- « Conception, patrimoine et territoire. Le cas bassin minier du Nord-Pas-de-Calais » Séminaire doctoral du LACTH, ENSAP Lille, Devaux N., Mariolle B., Prost P., Vermandel F., 6 mars 2019.
- « Territoires de l'après-pétrole : l'atout du Paysage ». Participation à la rencontre Européenne organisée par le collectif Paysages de l'après-pétrole, 5 et 6 décembre 2018.
- « Habiter le Bassin minier au XXIe siècle, Une école hors les murs », 20e édition des Rencontres internationales en urbanisme APERAU 20 juin 2018, Lille, Mariolle, B., 20 juin 2018
- « Human Centred Cities, le bassin minier Nord-Pas-de-Calais et le label Patrimoine mondial de l'UNESCO » Journée d'étude Stratégies des labels et métropole durable, UMR Prodig, Labex DynamiTe, Mariolle B., 4 décembre 2018
- « Il progetto dei parchi minerari fra Francia e Italia: organizzare lo scambio di conoscenze per la ricerca-azione », Université de Florence 1 - 12 - 2017 (Mariolle, Poli, ecc.)
- « La treille minière », colloque « Construire et aménager dans la périphérie d'une ville, Patrimoine mondial », Bordeaux, Alessandri R. 27 et 28 octobre.
- « Le Bassin minier du Nord et du Pas de Calais : Une stratégie d'aménagement fondée sur la protection et la valorisation d'un paysage culturel inscrit à l'UNESCO » XVI congrès international de TICCIH, Alessandri R. 6-11 septembre 2015.



Interfaces, Laparre, 2018, ENSAPL

THÈSES EN COURS

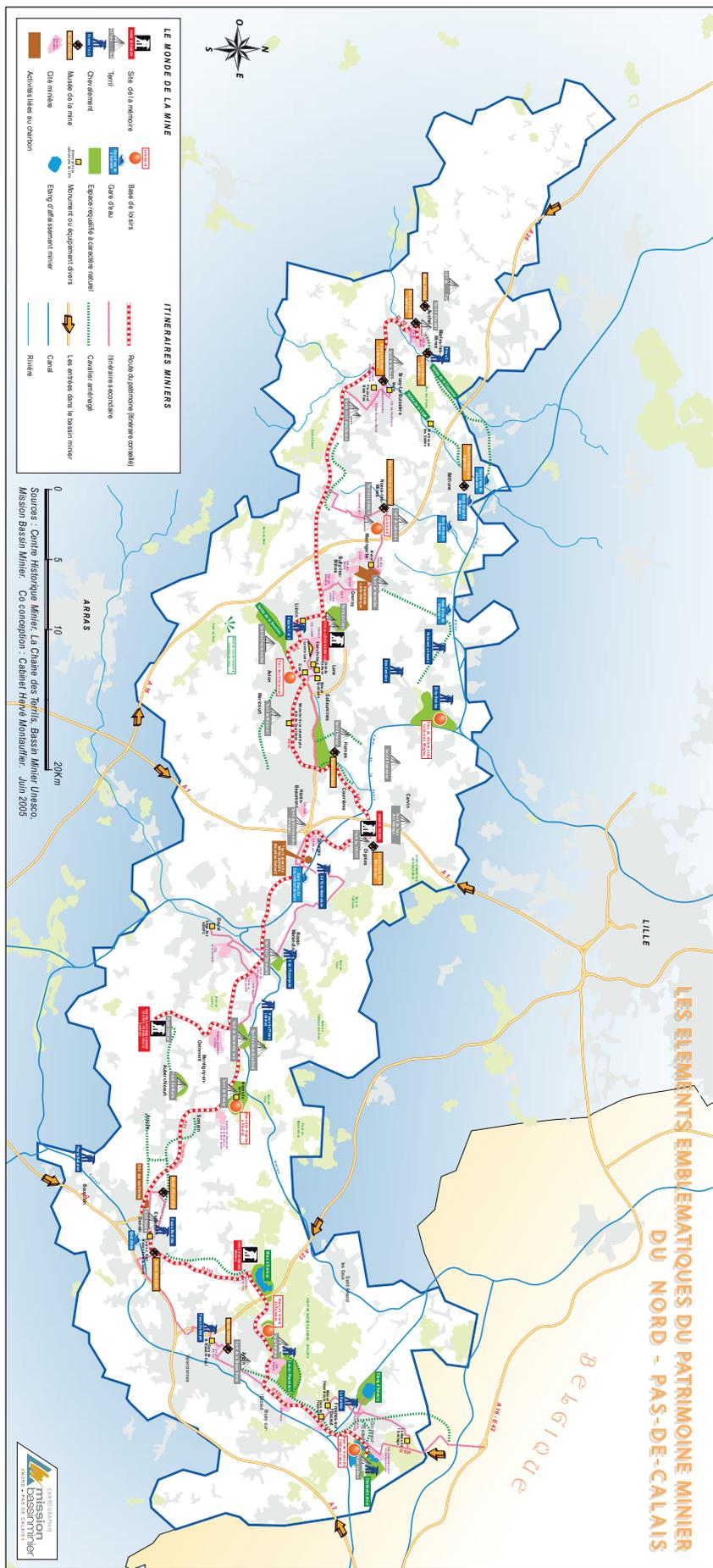
- « Faire avec, faire ensemble. Formes collaboratives architecturales de rénovation environnementale des cités minières du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais. » Pagnier M., sous la direction de Vermandel F.

et Mariolle B., 2019_2022. (bourses doctorale financée par Maisons et Cités et Ministère de la Culture).

- «Architecture, valorisation patrimoniale et développement territorial dans le Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais», Devaux N., (bourse doctorale du Ministère de la Culture), sous la direction de Frank Vermandel et Béatrice Mariolle
- «Constitution, évolution et avenir d'un type architectural - l'habitat minier du Nord de la France» Niemann S., sous la direction de Ledent G. et Grosjean B. et Mariolle B. (comité d'accompagnement).
- «Mutations productives et redéveloppement territorial de l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais» Gack A., sous la direction de Simon Edelblutte et de Christine Liefoghe.

PÉDAGOGIE

- «La cité Nouméa à Rouvroy», atelier de projet Master et PFE, ENSAPL, Mission Bassin minier, ville de Rouvroy, CAHC, SIA Habitat, l'Université des Compagnons du Tour de France. Hauts de France Arras, l'APES, sous la direction de Béatrice Mariolle, Printemps 2019.
- Séminaire territorialiste, ENSAPL, Université de Florence, ville de Rouvroy, CAHC, Mission Bassin minier, SIA Habitat, 12-16 mai 2019.
- «En suivant le filon, de Lens à Dortmund» ENSAPL, ENSAPL, Mariolle B., 20-24 mars 2019.
- «La salle des pendus de la cité du 12 à Lens», atelier de projet Master et PFE, ENSAPL, DRAC Hauts-de-France, Mission Bassin minier, Maisons et Cités, associations les Anges Jardins et Porte Mine, sous la direction de Béatrice Mariolle, avec Véronique Skorupinsky, Printemps 2018.
- Séminaire territorialiste, ENSAPL, Université de Florence, les villes de Loos-en-Gohelle, Wingles, Vendin-Le-Vieil, Auchy-les-Mines, Haisnes, Mazingarbe, Grenay, sous la direction de Béatrice Mariolle et Daniela Poli, 9-14 avril 2018.
- Séminaire thématique universitaire 2018-19 "Sperimentare l'approccio territorialista al progetto di territorio nell'area mineraria di Lens" (Daniela Poli, David Fanfani, Gherardo Chirici);
- «La gare de Fresnes-sur-Escaut, atelier de Licence, ENSAPL, Ville de Fresnes-sur-Escaut, Mission Bassin minier, sous la direction de Béatrice Mariolle, (avec Antoine Allard, Caroline Bauer, Aurélia Beau, Geoffrey Galland, Heleen Hart, Ariane Jouanais), Automne 2018. Exposition des résultats en mairie de Fresnes-sur-Escaut, mai 2019.
- Journey in mines place in south of Tuscany (Larderello, Campiglia Marittima, Gavorrano, Follonica) 2-7 may 2018 (Mariolle, Poli, Fanfani, Chirici, Saragosa, Fantini)
- Le chateau des Douaniers à Fresnes-sur-Escaut, atelier de Licence, ENSAPL, Ville de Fresnes-sur-Escaut, Mission Bassin minier, sous la direction de Béatrice Mariolle, (avec Antoine Allard, Caroline Bauer, Aurélia Beau, Geoffrey Galland, Heleen Hart, Ariane Jouanais), Automne 2017.
- Séminaire «Brownfields and Wastelands» : Rigenerare i territori del post-sviluppo: casi e metodi, Università di Firenze (David Fanfani, Daniela Poli, Claudio Saragosa, Bara Duzi, Camilla Perrone) 31 Maggio, 2018.



Carte du patrimoine minier du Bassin Minier du Nord, Mission Bassin Minier

Monsieur François Andrieux
Directeur de l'ENSAPL
2 rue Verte
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Oignies, le 15 Janvier 2020

N/Réf : CB/RA/CF/2001

Monsieur le Directeur,

Le Bassin Minier du Nord et du Pas de Calais est engagé depuis plusieurs décennies dans un long processus de reconversion. Depuis 2000, la Mission Bassin Minier accompagne le territoire et ses acteurs dans cette difficile résilience territoriale. Si durant des années, une approche de remise aux normes a souvent prévalu, l'inscription du Bassin Minier sur la Liste du Patrimoine mondial, l'implantation du Louvre à Lens et dernièrement l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier sont de nature à accélérer et à donner une nouvelle dimension aux projets de reconversion.

Depuis 3 ans, la Mission Bassin Minier et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille ont tissé un partenariat à travers l'organisation d'ateliers territoriaux en prise avec les réalités sociales, urbaines et architecturales du Bassin Minier. Ces ateliers qui ont associé bailleurs, habitants, collectivités locales, associations autour de questions qui touchent à la fois le quotidien des habitants et les grands enjeux territoriaux, ont montré tout l'intérêt de poursuivre et d'amplifier les échanges entre acteurs du territoire, étudiants, enseignants et chercheurs autour de ces questions. Comment habiter le Bassin minier au 21^{ème} siècle ? Comment faire de l'héritage minier aujourd'hui inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, un patrimoine commun réellement partagé et un outil de résilience territoriale ?

Ces questions qui nourrissent les études et les projets menés par la Mission Bassin Minier depuis sa création trouvent un écho très positif et rentrent en résonance très forte avec les objectifs visés par la Chaire partenariale innovante *Acclimater les territoires post miniers*. En effet, cette dernière, qui met l'innovation, les enjeux environnementaux, le patrimoine culturel et l'économie sociale et solidaire, au cœur de son projet de recherche et de pédagogie, vient combler un manque et serait ainsi un outil utile aux chercheurs, au territoire et à ses habitants.

La Mission Bassin Minier, outil au service de la reconversion du Bassin minier depuis vingt ans et gestionnaire de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne peut que se réjouir d'une telle démarche. C'est pourquoi nous avons décidé de la soutenir et de participer à ses instances de gouvernance.

Dans l'espoir que le projet de Chaire Partenariale pourra bénéficier du soutien du Ministère de la Culture, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes cordiales salutations.

La Directrice,

Catherine Bertram



Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture et de Paysage de
Lille.
Ministère de la Culture, France.

V/réf.

N/réf.:

Lausanne, le 13 janvier 2020

• **Chaire Partenariale « Acclimater les territoires post-miniers. Lettre de soutien.**

Madame, Monsieur,

En ma qualité de membre du comité scientifique du centre de recherche HABITAT de l'EPFL, ainsi que de Maître d'Enseignement et de Recherche au sein du Laboratoire d'Urbanisme de la même école, je tiens à exprimer tout mon soutien au projet « Acclimater les territoires post-miniers ».

C'est avec grand plaisir que j'accepte l'invitation à intégrer le comité scientifique du dit projet, dont le spectre des questions socio-géographiques, techniques et patrimoniales, est approché avec exigence, dans une finalité à la fois scientifique et prospective. J'y retrouve la même volonté de faire dialoguer l'Académie et la Société dans l'exploration des potentiels d'un territoire qui anime le centre HABITAT, créé à l'EPFL pour produire et susciter des recherches en mesure d'asseoir la transition écologique, technologique et sociale dans les territoires urbanisés. Une telle convergence anticipe d'échanges et collaborations extrêmement fructueuses, sous la forme d'actions de recherche, workshops et séminaires.

Il me semble également prometteur de développer des échanges entre votre Chaire Partenariale et l'EPFL, sur la base des recherches que je dirige personnellement à l'école, portant notamment sur une approche d'urbanisme et de projet au thème de la sécurité alimentaire, avec pour étude de cas le bassin lémanique.

En sortant de la tension développement /décroissance, l'accent mis sur la notion de « subsistance » se révèle particulièrement pertinent pour observer les synergies latentes entre domaines d'aménagement traditionnellement séparés. En même temps, une telle approche permet d'articuler des échanges et comparaisons qui mettent en échec les anciens partages Nord/Sud, comme l'a démontré le séminaire « Dessiner des écosystèmes agro-urbains résilients. Urbanisme, architecture et agriculture face au changement climatique », que nous avons organisé en septembre 2019 en partenariat avec l'Université Ibn Zhor d'Agadir, l'INAU de Rabat et le Global Heritage Fund.

Le territoire post-minier du Nord et du Pas-de-Calais offrent une splendide opportunité afin de prolonger les réflexions autour de la convergence entre enjeux patrimoniaux, de subsistance, de résilience et de transition sociale, ainsi que de croiser les réseaux internationaux et transdisciplinaires qui se constituent au fil de l'avancement des différentes recherches.

Dans l'espoir que le projet de Chaire Partenariale pourra bénéficier du soutien du Ministère de la Culture, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

